

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Découverte des équipements publics parisiens en chantier



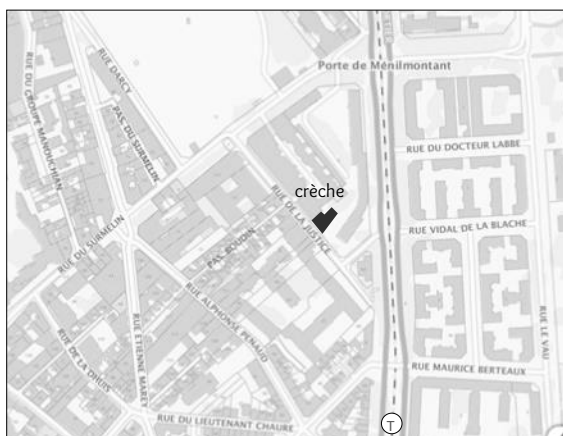
ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

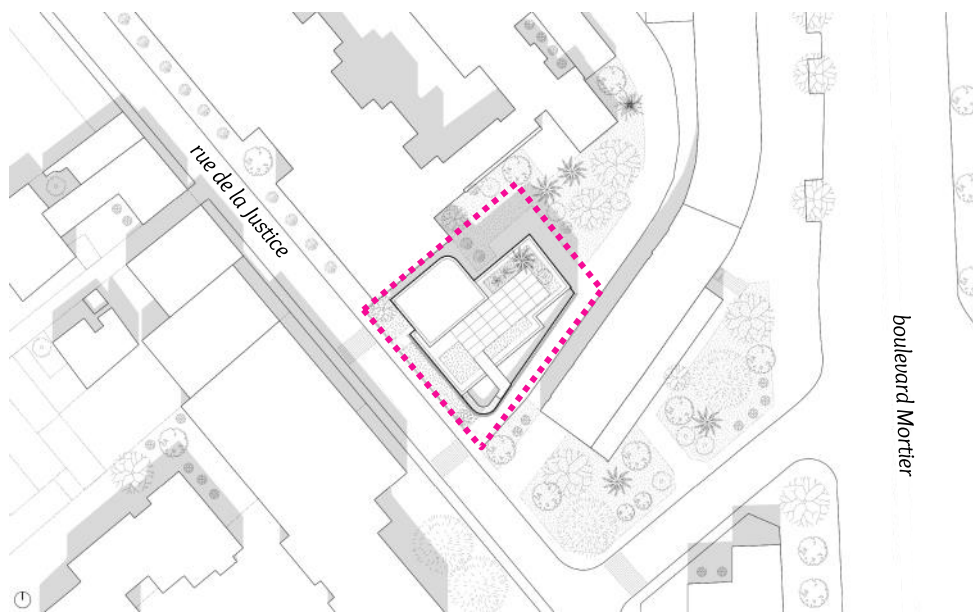
La Direction Constructions Publiques et Architecture de la Ville de Paris s'associe au CAUE de Paris pour inviter les Parisiens à une série de visites de chantier.

Piscines, gymnases, écoles, crèches... ces visites vous permettront de découvrir les grands chantiers de construction et de restructuration des équipements publics parisiens.

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL ET CRÈCHE FAMILIALE JUSTICE

21 rue de la Justice
75020 Paris





Plan masse

CONTEXTE DE L'ÉQUIPEMENT : FAIRE PLUS AVEC MOINS

Située aux franges de Paris, à l'extrême est du 20^e arrondissement, la nouvelle crèche conçue par l'architecte Jean Bocabeille est implantée rue de la Justice, à deux pas du boulevard Mortier. Dans un contexte métropolitain où le foncier se fait rare, il est souvent nécessaire d'optimiser les surfaces disponibles pour construire. Ainsi, la parcelle de la crèche a été constituée par un montage complexe, en réunissant deux espaces existants, l'un appartenant à une opération de logements, l'autre à un Espace Vert Protégé. L'espace emprunté à l'espace vert a ensuite été restitué au sein du projet.

Dès le concours, la Ville de Paris a fixé de hautes exigences environnementales tout en limitant fortement le budget alloué au projet. Pour atteindre ces objectifs, elle a prôné une meilleure collaboration entre tous les partenaires du projet comme source d'économie. Cela a demandé d'optimiser au maximum les méthodes de conception et de construction et a impliqué d'effectuer un plus grand contrôle, notamment en phase d'études.

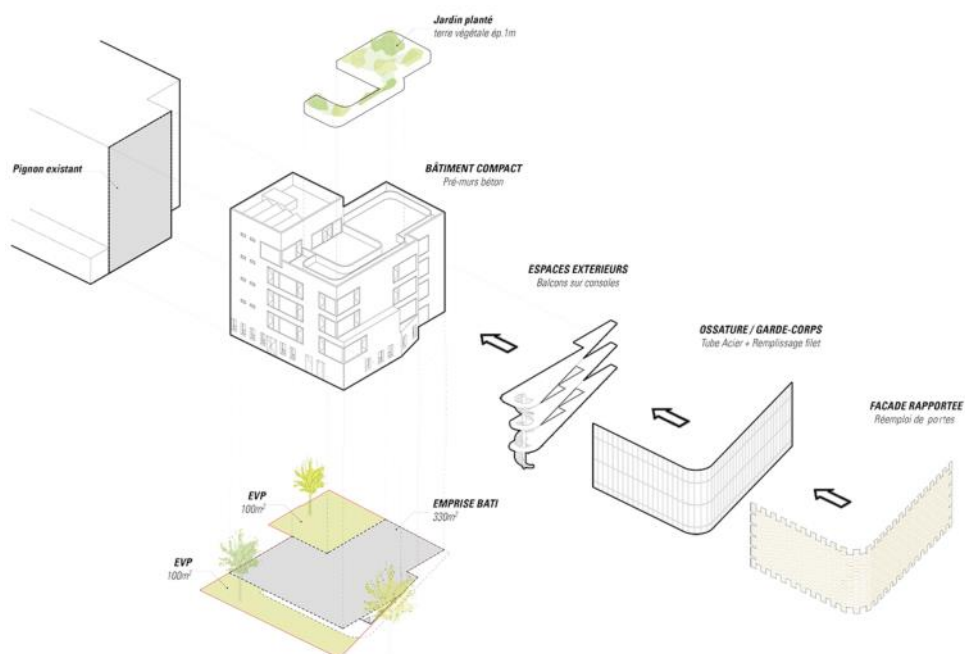
UN BATIMENT ÉCONOME ET MUTABLE

La parcelle étant de surface réduite, l'architecte a conçu un bâtiment compacte et vertical sur 4 étages. Dans une recherche d'économie permanente, la répétition et la superposition des plans des étages permet d'optimiser la construction et les coûts inhérents à celle-ci. Pour cela, les surfaces prescrites dans le programme du projet initial ont été ajustées pour permettre la reproductibilité du plan d'un étage à l'autre.

Le premier étage abrite les espaces dédiés aux tous petits, le deuxième étage ceux des moyens et au troisième étages sont installés les espaces pour les plus grands.

À chaque étage se trouvent des coursives extérieures qui prolongent les espaces intérieurs. Celles-ci sont habillées d'une vêtue en bois recouvrant la totalité des étages ; elle confère au bâtiment une uniformité tout en jouant sur le rythme et le relief. Cette structure en bois a un usage double, elle fait office de brise-vue et de brise-soleil, protégeant ainsi l'intérieur de la crèche de l'environnement extérieur ainsi que des rayons du soleil. De plus, un filet tout hauteur y est apposé pour assurer la sécurité des enfants.

Les façades, constituées de prémurs en béton, sont porteuses, et l'intérieur de la crèche est libéré d'éléments porteurs. Ainsi, la structure du bâtiment est entièrement mutable et permet un cloisonnement différent à l'avenir, facilitant un éventuel changement de programme.



Les éléments constitutifs du projet



Vue depuis la rue de la Justice



Vue intérieure



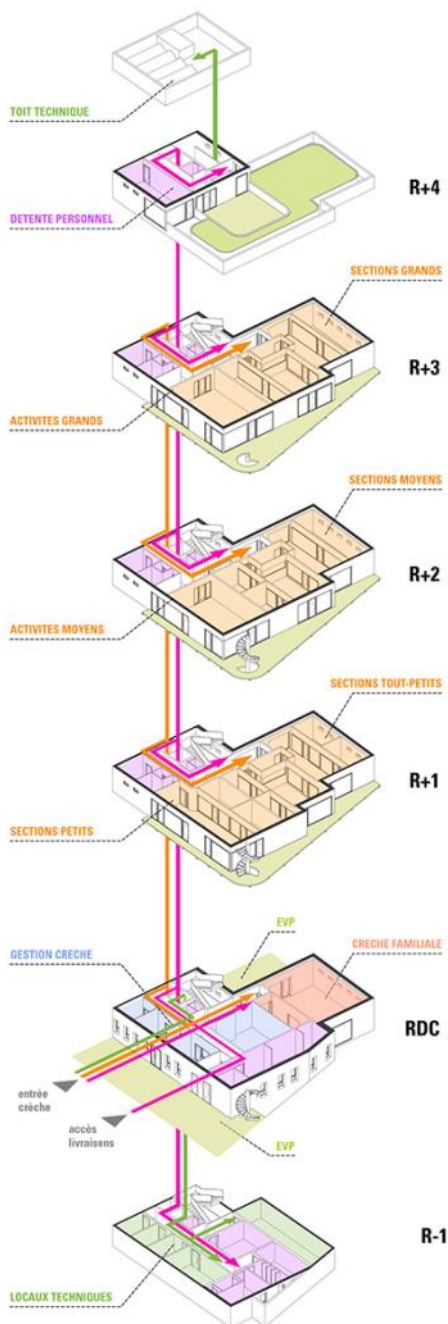
Vue d'une coursiere

PROGRAMMES

- CRECHE FAMILIALE
- ESPACE D'ACCUEIL ET DE GESTION
- LOCAUX DE SERVICE
- UNITES D'ACCUEIL
- LOCAUX TECHNIQUES
- ESPACES EXTERIEURS

FLUX

- PUBLIC
- PERSONNEL
- LOGISTIQUE



Axonométrie du projet



Plan $r+1$



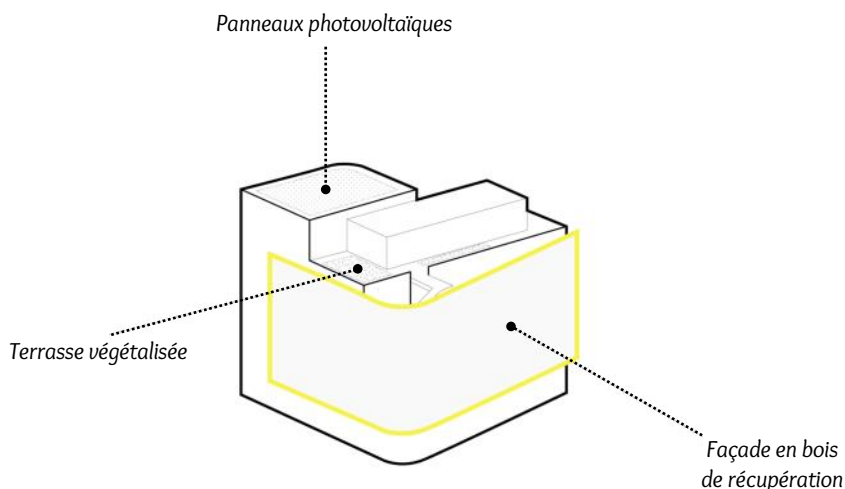
Plan rdc

RÉEMPLOI ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

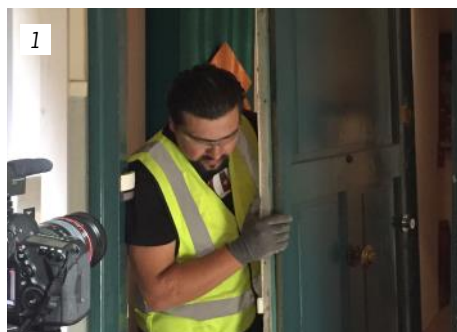
Afin d'inscrire l'économie circulaire au cœur de ses pratiques, la Ville de Paris a porté l'ambition, dès le début de la consultation, de travailler avec des matériaux issus de la filière du réemploi. Le réemploi étant affaire d'opportunité, le choix s'est porté sur la réutilisation de 600 portes palières, en chêne massif, d'une opération de réhabilitation de logements menée par la RIVP voisine du projet. Après avoir été déposées de leur immeuble d'origine situé boulevard Mortier, les portes ont été entreposées dans des conteneurs stockés dans les ateliers de la Ville de Paris. Déquincaillées, sablées et découpées, elles ont ensuite rejoint le chantier de la crèche pour être installées sous forme de panneaux de façade. Un tel processus présente l'avantage de soutenir l'économie locale et de réduire la consommation des ressources naturelles et les émissions de déchets.



Test de la vêtture sur la façade



Les exigences environnementales au cœur du projet



Les étapes du processus de réemploi :

- 1– Extraction des 600 portes palières
- 2– Retrait des conteneurs
- 3– Stockage des portes dans les entrepôts de la Ville de Paris
- 4– Préparation : déquincaillage, sablage, découpage
- 5– Transformation : assemblage en panneaux
- 6– Arrivée sur site et pose des façades

Programme :

Construction d'une crèche multi-accueil de 99 places et d'une crèche familiale de 40 places

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris : Direction Constructions Publiques et Architecture + Direction des Familles et de la Petite Enfance

Conduite d'opération :

Service de l'Architecture et de la Maîtrise d'Ouvrage, Direction Constructions Publiques et Architecture

Maîtrise d'œuvre :

Jean Bocabeille BFV Architectes, architecte mandataire
Laure Planchais, paysagiste
Berim, BET TCE
Agi2d, BET HQE
Vivié & Associés, BET acoustique
IDDEA, BET dépollution

Entreprises :

Entreprise Boyer, entreprise générale
SEES, menuiserie et pose de la vêtture

Surface : 1 369 m²

Coût : 4 080 000 € HT

Calendrier :

Concours : 2015
Chantier : 2017-2019
Ouverture : mars 2020

Crédits

Documents graphiques :
Jean Bocabeille BFV Architectes

Photographies :
DCPA / Jean Bocabeille BFV Architectes

Textes :
CAUE de Paris / DCPA / Jean Bocabeille BFV Architectes

BFV



**75
c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement